

Groupe pays Etats-Unis

Mercredi 14 juin 2006

14h – 17h

Cités Unies France – 9, rue Christiani 75018 Paris

Introduction :

Cette réunion est présidée par Michel Thiollière, sénateur-maire de Saint-Etienne, désigné Président du groupe pays Etats-Unis par le Bureau exécutif de Cités Unies France, en 2005. La ville de Saint-Etienne est jumelée avec la ville de Des Moines (Iowa) depuis 20 ans. Elle a accueilli et co-organisé, avec Cités Unies France, l'Association des Maires des Grandes Villes de France, les Sister Cities International et la National League of Cities, les journées franco-américaines, les 9 et 10 novembre 2005.

La réunion du groupe permet aujourd'hui de revenir sur les journées de Saint-Etienne, auxquelles toutes les villes françaises n'ont pu participer, ainsi que de faire un point sur les projets en cours avec les partenaires américains de l'association.

Synthèse et recueil des interventions :

I - Rappel des journées franco-américaines à Saint-Etienne, 9 et 10 novembre 2006, Gilbert Argoud, 1^{er} Adjoint au sénateur-maire de Saint-Etienne

Voir compte rendu des journées (disponible sur le site internet de Cités Unies France)

II - Solidarité avec la Louisiane : projet de colloque international sur la reconstruction de la Nouvelle-Orléans

Ilan Juran, Directeur exécutif, Urban Utility Center, Polytechnic University, New York

Voir présentation en annexe.

Où en est le projet actuellement ?

- Le maire de la Nouvelle Orléans, Ray Nagin, ayant été réélu au mois de mai, il est vraisemblable que l'équipe municipale se saisisse rapidement du dossier. Un rendez-vous est prévu entre le maire et le Consul de France et l'Ambassade de France à Washington.
- Néanmoins, compte tenu de la situation locale, il est peu probable que le colloque puisse se tenir au mois d'octobre 2006, comme initialement prévu. Le début de l'année 2007 est donc envisagé.
- Un courrier d'invitation de la part du Maire de la Nouvelle Orléans devrait être adressé aux collectivités françaises du groupe pays. Certaines villes américaines seront également conviées au colloque.
- Les Universités de la Nouvelle Orléans et de Tulane sont également très impliquées dans l'organisation du colloque. Du côté français, l'Institut de la Gestion Déléguée et l'Ecole Nationale des Ponts-et-Chaussées sont parties prenantes à la réflexion.
- En ce qui concerne les collectivités locales, des villes ayant une certaine expérience dans la gestion ou la prévention de catastrophes (naturelles ou non) seront sollicitées. Toulouse a déjà fait part de son intérêt à participer au colloque ; Lyon, Clermont-Ferrand, Caen, pourraient également être intéressées.

Les participants s'engagent à mobiliser leurs maires respectifs, ainsi que la ville partenaire américaine, dès lors qu'un courrier officiel et un programme seront adressés.

Quelques suggestions sur le contenu des débats :

- aborder la question de l'aide française apportée suite à Katrina,
- aborder la question de la prévention des risques.

III - La coopération avec le réseau des Alliances françaises aux Etats-Unis :

Mme Jane Marie Robert, présidente de la fédération des Alliances françaises aux Etats-Unis

Il existe aux Etats-Unis environ 130 Alliances françaises, structures associatives gérées par des Américains. Leur fonctionnement et leurs activités sont très variables. Seules soixante d'entre elles assurent des cours de français.

Les Alliances sont très demandeuses d'idées et de suggestions de la part des collectivités locales.

Les Alliances peuvent également leur offrir un certain nombre d'opportunités en termes de :

- d'opportunités financières
- d'organisation de conférences, d'expositions
- de cours de français
- de bourses pour des professeurs ou des scolaires.

Pour tout renseignement, consulter le site de la fédération : www.afusa.org

IV - La coopération bilatérale franco-américaine :

Mme Renée Earle, Ministre conseiller, Ambassade des Etats-Unis en France

Mme Earle revient rapidement sur le contexte difficile pour les relations franco-américaines, en 2003, en soulignant que les relations diplomatiques n'ont pourtant jamais cessé d'être très étroites.

La situation est beaucoup plus sereine aujourd'hui et la France est, pour les Américains, un partenaire respecté et nécessaire.

Mme Sophie Hubert, chargée de mission, Sous-direction Amérique du Nord, Ministère des Affaires Etrangères

Voir trame d'intervention en annexe.

V - La coopération avec l'association Sister Cities International (SCI) :

Le 50^{ème} anniversaire de l'association , Washington DC, du 13 au 15 juillet 2005 :

Les collectivités françaises, par l'intermédiaire de Cités Unies France, ont été invitées à participer à cette cérémonie. Néanmoins, pour des raisons financières notamment, très peu d'entre elles envisagent de s'y rendre. A noter, toutefois, la présence à Washington d'une chorale universitaire de la ville de Caen, en compagnie de son homologue à Alexandria (Virginie, dans la banlieue de Washington).

Projet d'échanges transatlantiques sur les politiques locales en faveur des populations marginalisées :

Voir présentation du projet en annexe.

Où en est le projet actuellement ?

- Il a été accueilli très favorablement au sein du Département d'Etat américain auprès duquel il a été déposé par Sister Cities international, en vue d'un financement. La réponse formelle devrait être donnée au mois de septembre.

ANNEXES

Annexe 1

Colloque International sur la Reconstruction et la Revitalisation des Villes après des Catastrophes Naturelles

L'Observatoire de la Ville Emergente Reconstruction d'Infrastructures pour un Environnement Durable *Objectifs, Critères de Conception et Evaluation des Meilleures Pratiques* La Nouvelle Orléans, juin 2006

Introduction et Contexte: Face aux conséquences du désastre de l'ouragan Hurricane Katrina, les services de l'Etat et de la ville ainsi que les opérateurs privés et publics des infrastructures doivent répondre à un immense défi : contenir et minimiser les retombées de la catastrophe et gérer la reconstruction de la ville. Les acteurs concernés et la société civile sont confrontés à une cascade de problèmes qui démontrent clairement un besoin urgent de renouveler les systèmes de protection contre les orages, d'améliorer la capacité locale de prévenir et de répondre aux désastres, de contenir et réduire les impacts des catastrophes et de reconstruire les infrastructures critiques de la ville à un niveau de résilience plus approprié aux désastres récurrents. La revitalisation et le réaménagement de la Ville Crescent dépend essentiellement de la réponse des responsables politiques à ces besoins critiqueuse de la société civile.

But: le but de cette conférence est d'organiser un forum international permettant de rassembler les politiques et les acteurs des villes, les municipalités concernées, les services essentiels de l'Etat Fédéral et Local, les experts d'infrastructures et le secteur privé, dans le but de partager leurs expériences locales de réaménagement en cas de désastre et d'évaluer des meilleures pratiques *pour la reconstruction d'infrastructures en vue d'un environnement durable de la Ville.*

Il est également envisagé d'approfondir le dialogue entre les villes françaises et américaines sur les enjeux critiques du développement urbain durable, qui a été initié en 2004 par l'association des Maires de Grandes Villes de France (AMGVF), l'association Cités Unies France, la National League of Cities (NLC), l'association Sister Cities International (SCI), avec le soutien de l'Institut des Infrastructures Urbaines de l'Université Polytechnic de New York.

Une telle coopération franco-américaine face aux conséquences dramatiques des récents événements et sur les enjeux critiques qui préoccupent les villes de la Louisiane et de l'Alabama sera d'intérêt commun et mutuellement bénéfique. Un effort international d'évaluation des meilleures pratiques, d'échange et d'analyse des expériences et des enseignements acquis, pourra effectivement contribuer aux efforts de gouvernements locaux de ré-établir leurs compétences techniques afin de répondre aux défis actuels. En outre, cette coopération pourra aussi aider ces gouvernements à améliorer leur capacité de

répondre aux cas d'urgence, de contenir et minimiser les dégâts des désastres et de gérer la revitalisation et la reconstruction de la ville.

L'Observatoire International de la Ville Emergente - il est proposé d'établir un observatoire international afin d'évaluer et de suivre l'évolution des conséquences des solutions de réaménagement et de reconstruction mises en œuvre, eu égard à la revitalisation des villes concernées. Un tel Observatoire pourra également apporter une contribution essentielle à l'amélioration des pratiques de gouvernance et des méthodes de gestion des crises et de réaménagement durable de la ville.

Ce Colloque devrait permettre de constituer une plate-forme nécessaire pour établir «l'Observatoire International de la Ville Emergente» afin de rassembler les politiques, les élus et les experts techniques des villes et de l'état, les acteurs publics et privés, les experts des agences gestionnaires des infrastructures concernées, le secteur privé, les professionnels des assurances industrielles, et les représentants de la société civile dans le but de :

- (1) *Promouvoir une coopération efficace entre les agences concernées* afin d'établir des objectifs, des critères de conception, et des indicateurs de performances pour le renouvellement et l'amélioration du système de protection contre les inondations et la reconstruction des infrastructures pour un environnement urbain durable,
- (2) *Rassembler les experts internationaux et locaux* afin d'établir les principes essentiels pour évaluer les pratiques de réaménagement et reconstruction et pour étudier la possible intégration de solutions technologiques innovatrices et de systèmes «intelligents» de gestion dans l'exécution des options de réaménagement, et
- (3) *Etablir avec les acteurs concernés un pôle de réflexions multisectoriel* pour explorer les modèles de partenariats publics - privés afin de mettre en application efficacement des processus de reconstruction.

Il est envisagé que cet Observatoire International offre aux responsables politiques concernés un pôle de réflexions (Advisory Board), conseil consultatif et non partisan, avec la plate-forme nécessaire pour établir une coopération durable entre les gouvernements locaux impliqués – l'industrie et les universités pour :

- (1) *Suivre et évaluer l'évolution des conséquences* des solutions de réaménagement et de reconstruction mises en œuvre;
- (2) *Évaluer et formuler des recommandations concrètes* pour les améliorations des solutions envisagées ainsi que les meilleures pratiques pour leurs réalisations afin de atteindre efficacement le niveau de résilience nécessaire eu égard à la durabilité des infrastructures face à des catastrophes récurrentes ;
- (3) *Évaluer les impacts social, économique, environnemental et opérationnel des solutions* de réaménagements envisagées et/ou mises en œuvre sur la revitalisation des quartiers de la ville et ses communautés, et
- (4) *Partager et disséminer les évaluations d'enseignements acquis* parmi les acteurs des villes à une échelle globale et locale.

Programme: la conférence rassemblera les élus des collectivités territoriales, les agences d'infrastructure impliquées (incluant la prévention et la gestion des catastrophes, le transport, la protection de l'environnement, les ports et voies navigables, le système de santé publique, etc.), les réseaux publics et privés (incluant l'électricité, l'eau, l'assainissement et

les télécommunications), d'autres entités commerciales ou sociétés civiles, le corps des ingénieurs de l'Armée Américaine, les experts internationaux d'aménagement urbain et d'infrastructures, et les chercheurs universitaires dans le but d'examiner les outils institutionnels nécessaires pour améliorer la capacité des gouvernements locaux de répondre aux catastrophes récurrentes, les critères de résilience et les solutions techniques envisagées pour la remise en état du système de protection contre les inondations, et la définition propre de résilience des infrastructures critiques de la ville acceptable pour ses différents acteurs en vue de son développement durable économique, sociale, écologique.

Les thèmes proposés pour les débats incluront :

- (1) **Les besoins prioritaires en matière de reconstruction, les objectifs politiques et les indicateurs de performance** pour une revitalisation économique – débat et échange d'idées entre les élus, les chefs d'entreprises et les experts en infrastructure sur les principes d'évaluation des méthodes de réaménagement, et notamment le partage inter-institutionnel des responsabilités, le rôle et la tâche des élus et des responsables politiques face à la gestion de crises.
- (2) **Formulation des recommandations pour aboutir à un consensus sur les critères d'évaluation des risques et la définition intégrée de résilience de la ville** pour la conception des systèmes de protection contre les inondations, le système de drainage et les infrastructures critiques de la ville – Quelles méthodes et quelles mesures de performance devront être utilisées pour évaluer les risques globaux pour la communauté? Quels sont les coûts et les risques qui pourront être acceptables pour les entités en charge de la repopulation de la Nouvelle Orléans et des autres villes concernées ?
- (3) **Evaluation économique, écologique, et opérationnelle de la faisabilité des solutions alternatives pour la reconstruction de la ville** – Est ce que le système peut être économiquement et techniquement mis à un niveau acceptable de reconstruction rapide ? Quelles sont les diverses options et leurs conséquences ? implications? Cette session comportera une évaluation internationale des meilleures techniques, incluant des solutions technologiques innovatrices ainsi que des systèmes « intelligents » pour la gestion des risques.
- (4) **Développement des recommandations pour l'évaluation économique, écologique, sociétal et opérationnelle des solutions** de réaménagements envisagées, en vue d'un développement durable des quartiers de la ville et de sa communauté. Cette session portera également sur les stratégies d'assurer la participation du public, le partage équitable des informations et le partenariat privé/public pour l'évaluation et la mise en œuvre des solutions choisies.
- (5) **Etablir l'Observatoire International de la Ville Emergente pour :**
 - Offrir aux responsables politiques concernés la plateforme nécessaire pour établir une coopération durable entre les gouvernements locaux impliqués – l'industrie et les universités, en vue de la reconstruction et la revitalisation de la ville,
 - Offrir un pôle de réflexions permettant de mettre la collaboration avec les experts internationaux au profit de la maîtrise et la mise en œuvre des solutions envisagées et du partage d'enseignements acquis à une échelle globale et locale.

Comité de pilotage à constituer :

- Représentants de villes américaines et de villes françaises
- Associations de collectivités locales FR et US :
 - o Cités Unies France
 - o Maires des grandes Villes de France (AMGVF)
 - o ...
- Ambassade de France aux Etats-Unis, Christian Joly
- Instituts et Universités :
 - o Institut de la Gestion Déléguée, Claude Martinand
 - o Ecole Nationale des Ponts-et-Chaussées, Pr. Elisabeth de Pont Carlain
 - o Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris, Pr. Daniel Cade
 - o Université Polytechnique, NY, Pr. Ilan Juran
 - o Université de la Nouvelle Orléans, Pr. Isabelle Maret
 - o Université de Tulane, Pr. VJ Gopu

Annexe 2

Intervention de Mme Sophie Hubert, chargée de mission, Sous-direction Amérique du Nord, Ministère des Affaires Etrangères :

Relations franco-américaines

La France occupe historiquement une place à part aux Etats-Unis. Premier allié de ce pays, elle est le seul grand pays européen avec lequel il n'a jamais été en guerre. Et c'est sur le sol français que les soldats américains sont venus défendre la liberté et la démocratie en 1917 et 1944. La France était souvent considérée comme l'allié des temps difficiles, d'où le retentissement considérable de notre position sur l'Irak en 2003.

1/ Depuis le début du second mandat du Président Bush et son déplacement en Europe (février 2005), les relations franco-américaines se sont nettement améliorées.

Depuis la réélection du Président **Bush et sa tournée en Europe** (dont sa visite aux sièges des institutions européennes à Bruxelles) **en février 2005**, les relations euro-américaines et les relations bilatérales se sont nettement améliorées. La volonté de Paris et Washington de tourner la page de la crise irakienne, la reconnaissance par les Etats-Unis du poids relatif de l'Union européenne ont créé **un nouveau climat**. La création d'un groupe d'amitié France-Etats-Unis, le « **French Caucus** », au Congrès dès octobre 2003, et l'hommage rendu aux vétérans américains pour le 60^{ème} anniversaire du Débarquement en juin 2004 y avaient également contribué.

En matière de **lutte contre le terrorisme et de lutte contre la prolifération des armes de destruction massive**, la France est pour les Etats-Unis un partenaire du premier cercle. Le Président Bush et les parlementaires américains évoquent fréquemment la coopération avec la France dans ces domaines. Sur le traitement de la plupart des crises régionales (Afghanistan, Afrique, Haïti, Balkans), les positions et les politiques sont proches. Notre coopération sur le dossier Liban/Syrie et sur celui de l'Iran sont significatifs de notre rapprochement. Nicholas Burns, directeur politique du Département d'Etat, soulignait récemment que la France était devenue « le meilleur partenaire des Etats-Unis ».

L'aide de notre pays aux Etats-Unis en 2005 après l'**ouragan Katrina** a constitué un moment fort de notre relation, comme l'a souligné la lettre ouverte publiée par

l'Ambassadeur des Etats-Unis dans « Le Monde » remerciant le gouvernement et le peuple français. Un fonds de solidarité géré par la fondation FACE (French American Cultural Exchanges) et notre ambassade à Washington a permis de réunir plus d'un million de dollars. Il permet les actions suivantes : soutien aux artistes et manifestations musicales à La Nouvelle-Orléans, aide aux écoles francophones, et soutien exceptionnel à l'Alliance française de La Nouvelle-Orléans. Les entreprises françaises implantées aux Etats-Unis ont apporté pour leur part une contribution estimée à 22 millions de dollars.

Bien sûr des désaccords demeurent entre la France et les Etats-Unis, mais ils portent plutôt sur les dossiers multilatéraux, et se situent, en général, dans le cadre plus global de la relation transatlantique : réforme des Nations unies, diversité culturelle, changement climatique, justice internationale, financement du développement, modalités de la démocratisation... Il en est de même, à plus forte raison, pour les contentieux commerciaux (Airbus/Boeing, OMC).

2) Les relations économiques entre les deux pays sont intenses, même si elles reposent davantage sur les investissements croisés que sur les échanges commerciaux :

Echanges commerciaux :

- *En 2005, le montant des ventes françaises aux Etats-Unis s'élève à 33,5 milliards de dollars contre 20,7 milliards de dollars d'importations, soit pour nous un excédent commercial de 12,8 milliards de dollars.*

- Sur la base du cumul importations-exports (54,2 milliards de dollars en 2005), la France est le 9^{ème} partenaire commercial des Etats-Unis (10^{ème} fournisseur et 9^{ème} client).

Investissements croisés :

- **Notre pays est le 4^{ème} investisseur en flux** (17 % des flux entrants) et le 5^{ème} en stock (derrière le Royaume-Uni, le Japon, les Pays-Bas et avec l'Allemagne). **Les Etats-Unis** détiennent le troisième stock des investissements directs réalisés en France et **sont le premier investisseur en flux.**

- Les 2.420 filiales françaises implantées aux Etats-Unis (principalement Californie, New York, Texas, New Jersey, Pennsylvanie) emploient 500.000 Américains. Les 100 principales entreprises françaises (Lafarge, Michelin, Sodexho, EADS, Pernod-Ricard, Thomson) fournissent les 3/4 de ces emplois. Les 1.300 entreprises américaines présentes en France emploient 590.000 salariés.

- Du fait de l'importance de ces investissements, le volume cumulé des ventes des entreprises françaises aux Etats-Unis et des entreprises américaines en France - 317 milliards de dollars en 2003 - dépasse de très loin celui des importations et exportations de biens et de services entre les deux pays - 68 milliards de dollars en 2003 -.

Le montant total des échanges franco-américains (ventes des filiales + importations/exportations) a donc été en 2003 de 385 milliards de dollars soit un flux quotidien de plus d'un milliard de dollars.

3) La France jouit toujours d'un prestige inégalé sur le plan culturel aux Etats-Unis. Malgré l'affaire irakienne, **la coopération culturelle, scientifique et technique** entre nos deux pays n'a cessé de se renforcer ces dernières années. Les principaux axes en sont :

- le développement de partenariats publics-privés (actions de FACE ; un dollar d'argent public permet de lever deux dollars de financements extérieurs)
- partenariats avec les grandes universités (Berkeley, Stanford, Chicago, MIT),
- la promotion de la création française contemporaine
- le soutien à la présence de la langue française dans l'enseignement américain, notamment en Louisiane et auprès de la population francophone (Haïtiens). Globalement le français se maintient assez bien malgré la montée de l'espagnol.

4) Une question essentielle pour l'avenir de la relation franco-américaine est celle des rapports entre les deux peuples. La France a du mal à reconquérir les faveurs de l'opinion publique américaine, même si la situation s'améliore lentement (sondage Pew center du 14/06/06 : **52% des Américains ont une image positive de la France**, contre 29% en 2003, mais 79% en 2002). Les enquêtes d'opinion nous alertent sur le **degré de méconnaissance ou d'incompréhension** réciproque des deux peuples.

Les **raisons profondes** en sont, outre le différend sur l'Irak qui a incontestablement laissé des traces dans l'opinion américaine, l'absence de lobby français aux Etats-Unis (la communauté française aux Etats-Unis comprend certes 300.000 personnes mais elle est dispersée), les clichés propagés par le « French bashing » (antisémitisme, ingratitude, lâcheté, incapacité de se réformer), mais aussi des différences d'ordre historique et culturel que l'on aurait tort de sous-estimer : la relation à l'Etat, l'importance accordée à la religion...

Les **deux gouvernements doivent donc se mobiliser** pour rapprocher les deux sociétés et encourager les échanges entre élites dirigeantes, villes, universités, associations, syndicats, jeunesses./.

Annexe 3

«Encourager la paix sur nos territoires : améliorer le dialogue inter-culturel et l'intégration des minorités à travers les partenariats franco-américains»

Un projet porté par Sister Cities international (SCI), en partenariat avec Cités Unies France

(Projet en cours d'instruction par le Département d'Etat américain)

Synthèse du projet

Contexte :

Cités Unies France et Sister Cities International ont noué des liens étroits, particulièrement à l'occasion de la préparation des journées franco-américaines qui se sont déroulées à Saint-Etienne en novembre 2005.

L'association Sister Cities International, créée en 1956 par le président Eisenhower, a notamment favorisé et soutenu les jumelages qui existent entre la France et les Etats-Unis. Elle poursuit, comme Cités Unies France, l'objectif général de promouvoir la paix et la solidarité, à travers les partenariats internationaux à l'échelon local.

SCI a sollicité Cités Unies France, au mois de janvier 2006, pour être le partenaire français d'un programme d'échanges transatlantiques sur les pratiques d'intégration des populations marginalisées, tout particulièrement les jeunes.

Ce programme s'inscrit dans le cadre d'un appel à propositions du Département d'Etat américain (service «échanges de citoyens, affaires d'éducation et de culture»), qui vise à encourager les initiatives de dialogue des communautés américaines avec leur homologues à l'étranger, dans un certain nombre de domaines.

La réponse du Département d'Etat à la demande de financement déposée par Sister Cities international est attendue pour le début du mois de septembre 2006.

Le programme que SCI et Cités Unies France ont élaboré ensemble est fondé sur l'implication de 4 «binômes» de villes françaises et américaines jumelées.

Il vise à :

- engager un échange de vues et de pratiques, au niveau local, sur l'intégration des populations immigrées - ou issues de l'immigration – et tout particulièrement des jeunes
- favoriser une meilleure compréhension, entre les acteurs français et américains, des problèmes posés et des solutions apportées
- encourager des approches communes en faveur de l'intégration des jeunes et des populations immigrées
- créer des opportunités, pour les acteurs concernés, de (mieux) travailler ensemble sur ces sujets
- favoriser l'émergence de structures « lieux d'expression et de projets » pour les populations visées.

Collectivités impliquées dans le programme :

Des binômes de villes partenaires françaises et américaines ont été retenus pour participer à ce programme :

Limoges – Charlotte (NC)

Lyon – Saint-Louis (MO)

Bordeaux – Los Angeles

Montpellier – Louisville (KY).

Les collectivités françaises impliquées dans un jumelage avec une partenaire américaine ou bien intéressées par un travail sur le sujet seront associées au projet, tout particulièrement aux phases de lancement et de restitution.

Déroulement envisagé du programme :

Phase I : Dialogue et atelier de travail : SCI et Cités Unies France organiseront un atelier de travail de 2 jours. Cet atelier permettra un échange approfondi d'informations et de pratiques. (*février-mars 2007*)

Phase II : Montage de plans d'actions : les villes participantes au projet élaboreront, par binôme, un plan d'action par ville, fondé sur des outils simples à mettre en œuvre. (*mars-avril 2007*)

Phase III : Visites d'échanges dans les villes partenaires américaines : les représentants des villes françaises impliquées dans le programme se rendront dans leur ville partenaire afin de suivre la mise en œuvre des plans d'actions, de rencontrer les acteurs locaux concernés et mobilisés (associations, communautés, éducateurs...) et de finaliser les plans d'action concernant leur propre collectivité. (*juin 2007*)

Phase IV : Visites d'échanges et de suivi en France : les représentants des villes américaines impliquées dans le programme se rendront dans leur ville partenaire afin de suivre la mise en œuvre des plans d'actions, de partager leurs expériences.
(automne-hiver 2007)

Une évaluation du programme sera réalisée dans le courant de l'année 2008.